



Avec l'arrivée du printemps et la levée progressive des mesures de protection sanitaire, nous avons toutes et tous le sentiment que la vie reprend. C'est notamment le cas pour le monde associatif local, qui, contraint depuis de nombreux mois, aspire à pouvoir retrouver un mode de fonctionnement renouant avec le vivre ensemble et le partage.

Le printemps c'est aussi la saison du renouveau, tel une nouvelle jeunesse. C'est pourquoi nous avons fait le choix de consacrer ce numéro de votre journal territorial aux JEUNES, au travers du dossier et du témoignage de Johanna KANON de la Mission Locale, acteur majeur de notre bassin de vie. Le printemps, la jeunesse, le retour à une « vie plus normale », ... autant d'optimisme à partager, que malheureusement la situation en Ukraine vient bouleverser. Cette crise ne doit pas nous amener à nous replier sur

nous, mais bien nous amener, dans le respect de valeurs qui sont les nôtres, à faire preuve de solidarité et de fraternité vis-à-vis de toutes celles et tous ceux qui sont frappés par cette guerre. L'ESCAL en lien avec ses partenaires et tous les acteurs locaux sera au rendez-vous, par le biais de mesures en cours de définition, à l'heure de l'impression de votre journal.

A nous de montrer notre confiance en l'avenir et en la vie, avec optimisme, qui comme le définissait Robert BADEN POWELL (fondateur du scoutisme) « est une forme de courage qui donne confiance aux autres et mène au succès ».

Très bonne lecture

Jean-Marie BRAHIC
Président de l'ESCAL



Bezouce - Cabrières - Ledenon - Poulx - Marguerittes - Saint-Gervasy



Tous les mardis

Les samedis 12 et 26 mars

Les samedis 09 et 16 avril

Afin de vous permettre de faire vos courses, votre commune, en lien avec le centre socioculturel ESCAL, met en place gratuitement la NAVETTE des SENIORS de plus de 60 ans tous les mardis matin en plus de la traditionnelle navette du samedi matin pour aller faire le marché !

Pour vous inscrire, il vous suffit de téléphoner à l'ESCAL (04.66.75.28.97) et d'être adhérent (11 € par an).

AGENDA ça bouge dans nos villages !

Dates à confirmer et soumises à l'évolution de la situation sanitaire.

MARGUERITTES

09 mars à 15h

Médiathèque/ludothèque

Venez jouer en famille !



11 mars à 9h

Sortie réservée aux seniors dans la limite des places disponibles

Renseignements et inscription au 04 66 75 28 97

12 mars à 10h à l'ESCAL

Atelier parents/enfants

Inscription au 04.66.75.28.97

15 mars à 9h30 à l'ESCAL

Atelier réservé aux seniors

« Gérer sa pharmacie »

Sur inscription au 04 66 75 28 97

18 mars à 19h à l'ESCAL

Venez vivre une soirée déguisée en famille !

Inscription au 04 66 75 28 97

23 mars à 15h

Médiathèque/ludothèque

Venez jouer en famille !

24 mars

La grande lessive

« Les Ombres portées »

02 avril à 14h

CARNAVAL

Rendez-vous devant la médiathèque

06 avril à 15h

Médiathèque/ludothèque

Venez jouer en famille !



08-09 et 10 avril à l'ESCAL

1,2,3 C'est parti le week-end sportif est lancé !

Renseignements et inscription

au 04 66 75 28 97

12 avril à 9h30

Atelier réservé aux seniors

« Atelier diététique sucrée » Sur inscription a 04 66 75 28 97

15 avril à 7h à l'ESCAL

Sortie réservée aux seniors dans la limite des places disponibles

« Escal à Sète »

Renseignements et inscription au 04.66.75.28.97

20 avril à 15h

Médiathèque/ludothèque

Venez jouer en famille !



ça se passe près de chez vous

Retour sur le forum « DÉCOUVERTE DES MÉTIERS »

Pour la 12^{ème} année consécutive, nos collégiens Marguerittois en classe de 4^{ème} ont pu côtoyer et aller à la rencontre de professionnels, le vendredi 04 février, à la salle polyvalente Louis Picard.

Ce Forum intervient dans le cadre du « Parcours Avenir » initié par l'Education Nationale afin que les élèves de la 6^{ème} à la terminale puissent construire, tout au long de leurs études, un parcours d'orientation professionnelle, découvrir des métiers au contact d'acteurs économiques, et ainsi affiner leur choix.

Au cours de cette rencontre, les élèves de 4^{ème} ont donc pu échanger avec des professionnels sur divers métiers (22 stands professionnels), secteurs d'activités et sur la filière correspondante, visionner et écouter des témoignages. Un travail de recueil de leurs données sera mené avec les professeurs principaux. Cette manifestation s'est construite en partenariat avec les parents d'élèves, les centres de formation et acteurs du territoire.

Informé, favorisé la découverte, promouvoir les filières émergentes sont les valeurs indispensables de notre engagement envers les jeunes afin d'affiner leurs choix et leur permettre de construire un parcours d'orientation professionnelle.

Vous êtes parents ou élèves et vous vous posez des questions sur l'orientation ?

Le printemps est une période dédiée aux choix d'orientation et de projets pour les élèves du collège et lycée. Aussi, les académies de Montpellier et Toulouse, en partenariat avec l'ONISEP, ont mis en place le « Printemps de l'Orientation », avec des évènements organisés dans chaque région (programme d'activités, d'actions et de ressources utilisables en distanciel ou en présentiel).

A ce sujet, vous pouvez consulter avec vos enfants le kit national de l'ONISEP : <https://printempsorientation.onisep.fr/>

Ce kit propose différentes ressources d'aide à l'orientation conçues par l'Onisep et des dispositifs mis en place près de chez vous.

Vous y trouverez également :

- des outils pour faire le point et réaliser des activités (un test de positionnement pour effectuer son point d'étape ou encore une fiche « Mon plan d'action » sur laquelle reporter ses activités) ;
- des conseils et des informations pour progresser dans leurs recherches et leur démarche d'orientation.

CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE

Depuis le 1^{er} mars, le Contrat d'Engagement Jeune a été lancé dans toute la France pour permettre aux jeunes de 16 à 25 ans (moins de 30 ans si en situation de handicap), ni en emploi, ni en formation de s'insérer professionnellement.

C'est un parcours entièrement personnalisé qui peut durer de 6 à 12 mois* en fonction de son profil, pour aider à définir son projet professionnel et à trouver un emploi.

Quand le jeune signe son contrat, il bénéficie, auprès de Pôle Emploi ou de la Mission Locale, de :

- Un accompagnement personnalisé avec un conseiller dédié ;
- Un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités ;
- Une allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois en fonction de ses ressources et à condition de bien respecter ses engagements ;
- Une application mobile pour suivre l'évolution de son parcours, avoir accès aux offres et services proposés et échanger plus facilement avec son conseiller.

* La durée de l'accompagnement peut exceptionnellement aller jusqu'à 18 mois

Pour plus d'infos, vous pouvez contacter Johanna KANON de la Mission Locale

Le jeudi matin à l'ESCAL 04 66 75 28 97

Le lundi et vendredi toute la journée, mardi et jeudi uniquement l'après-midi au C.C.A.S de Marguerittes 04 66 75 23 92

<https://www.1jeune1solution.gouv.fr/contrat-engagement-jeune>



LA GRANDE LESSIVE 24 & 25 mars

Le principe de **La Grande Lessive** est de créer une exposition éphémère autour d'un thème, créée et réalisée par vous-même, en accrochant des œuvres au format A4 sur des fils à l'aide de pinces à linge (peinture, photos, dessins...). Tout le monde peut participer ! Pas besoin d'être un artiste...

Cette exposition se déroulera le jeudi 24 et vendredi 25 mars à Marguerittes. Les fils tendus vous mèneront le long d'un premier parcours qui reliera l'école Peyrouse à l'école De Marcieu, en passant par la crèche, la plaine de Peyrouse et la médiathèque. Le second parcours vous conduira jusqu'à l'école Genestet en passant par certains quartiers.

Le collectif de la Grande Lessive a décidé de faire réfléchir les participants autour de la thématique « Ombre(s) portée(s) », au singulier ou au pluriel afin de laisser à chacun le soin d'expérimenter maintes situations pour créer ou représenter des ombres de ce type. Uniques ou multiples, les ombres portées témoignent d'une présence, mais aussi d'une absence. Jeux d'ombres et de lumières, superpositions, effets d'optique... A vos crayons ou photos ! Habitants de Marguerittes et du territoire, artistes en herbe, associations, comités de quartier, si vous souhaitez collaborer à cette manifestation, nous vous invitons à prendre contact avec :

Delphine PESSAN à l'ESCAL au 04 66 75 28 97 ou 06 82 81 31 28

Pour vous inspirer, www.lagrandelessive.net

3,2,1 C'EST PARTI ! 08/09 ET 10 AVRIL un week-end sportif à l'ESCAL

Les actions familles de l'ESCAL favorisent l'entraide et les liens intra et extra familiaux, au travers de la mise en place de temps d'animations et d'organisation d'évènements, soutiennent et accompagnent la fonction parentale en favorisant des rencontres autour de la parentalité. Le WE SPORTIF a été imaginé par un collectif de parents, pour donner à tous, l'envie de bouger et pratiquer une activité physique. Outre le bien-être physique, le sport contribue également au développement psychologique et social, puisqu'il incite à sortir de son environnement familial, à se faire de nouveaux amis, se confronter à de nouvelles règles et figures d'identifications, notamment chez l'enfant.

En famille, sous la forme d'ateliers parents/enfants, vous aurez donc l'occasion de découvrir des activités sportives, de partager un moment convivial et tisser du lien, de connaître les bienfaits du sport sur la santé.

N'hésitez pas à contacter Marine GARCIA, l'animatrice famille de l'ESCAL, pour obtenir le programme des ateliers proposés et vous inscrire au 04.66.75.28.97 ou 06.38.39.87.90

QUELLE POLITIQUE POUR LES JEUNES DU TERRITOIRE ?

Le champ des politiques jeunesse est un domaine de l'action publique où se croisent une multiplicité d'acteurs et d'enjeux. Nous nous sommes penchés sur les différentes notions qui définissent les politiques jeunesse et les logiques qui les traversent, afin de mieux comprendre le rôle de l'ESCAL sur le territoire du bassin de vie. La période actuelle nous rappelle la nécessité d'agir avec ambition pour nos jeunes, premières victimes des conséquences sociales et économiques de la crise sanitaire.

I. Une politique jeunesse : qu'est-ce que c'est ?

Il convient d'abord de définir ce que l'on entend par « politique jeunesse ». Historiquement d'abord, on sait que les politiques jeunesse se sont constituées au sein des différents mouvements d'Éducation Populaire, qu'ils soient ouvriers, religieux ou laïques, dont les centres sociaux sont une partie intégrante. Au cours du XX^{ème} siècle, ces mouvements ont permis d'institutionnaliser progressivement les politiques jeunesse jusqu'à en faire un secteur à part entière de politique publique. Symbole de ce processus d'institutionnalisation, la création, en 1966, d'un ministère de la Jeunesse et des Sports. Vont suivre la constitution d'un corps administratif, de diplômes spécifiques (BAFA, BAFD, BPJEPS), mais aussi de modes de financement propres à ces politiques, sous forme de subventions. Des financements institutionnels qui permettent encore aujourd'hui de faire exister des actions au service des jeunes de nos territoires.

Plus concrètement, elles correspondent à un ensemble de politiques publiques qui ciblent les jeunes en tant que classes d'âge. Ainsi, on retrouve dans la définition des politiques jeunesse, toute une série d'initiatives et de dispositifs de prise en charge de la jeunesse portés par une multiplicités d'acteurs :

- Les politiques éducatives portées par l'Éducation Nationale ;
- Les dispositifs d'insertion sociale et professionnelles mis en œuvre par les Missions locales et Foyers de jeunes travailleurs ;
- Les politiques de démocratisation du sport, des loisirs et de la culture portées par le tissu associatif, les centres sociaux, les Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC), ou encore la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) ;
- Les politiques de développement de la citoyenneté assurées à la fois par les associations d'éducatrices populaires, les collectivités et l'État.

Enfin, les politiques jeunesse s'articulent autour d'approches transversales dans leur mise en œuvre. Cette dimension se concrétise par le fait d'associer différents acteurs à la constitution d'une politique jeunesse.

Dans cette dimension partenariale, le rôle de la CAF est central. Sur notre territoire, cela se retrouve avec la Convention Territoriale Globale (CTG), qui permet de structurer les politiques familiales et sociales avec les collectivités territoriales et les acteurs associatifs sur chaque champ d'intervention. L'un des objectifs de la CTG est précisément de soutenir et de coordonner les politiques Enfance-Jeunesse sur le territoire.

II. L'importance du territoire dans la mise en œuvre des politiques jeunesse

Contrairement à d'autres segments de politiques publiques qui se sont structurées avec une régulation centrale très forte, les politiques Jeunesse se caractérisent par la place centrale qu'occupent les collectivités territoriales, au premier rang desquelles, les communes. Celles-ci jouent un rôle dans tous les aspects d'une politique Jeunesse, de l'accueil des jeunes en temps extrascolaire aux activités sportives et cultures, en passant par l'aménagement du territoire avec la construction d'infrastructures destinés aux jeunes (skate-park, city-stades...). La commune a, dans ces domaines-là, un pouvoir d'initiative et des prérogatives propres, mais elles ont aussi l'obligation de mettre en œuvre les décisions prises aux échelons supérieurs :

- Les conseils régionaux, dont la loi « Égalité et citoyenneté » de janvier 2017 a renforcé les prérogatives en termes de politique Jeunesse ;
- Les conseils départementaux dont la structuration départementale des



services déconcentrés de l'État, de l'Éducation nationale et des CAF renforce sa position.

- L'échelon communautaire qui tend lui aussi à élargir son champ compétences en matière de politique Jeunesse.

La mise en place d'un plan d'actions local permet de donner des objectifs communs à tous ces acteurs et de déterminer les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre, et d'évaluer leur réalisation. La mobilisation des acteurs institutionnels mais aussi associatifs permet de prendre en compte les différentes réalités de terrain et d'apporter une réponse plurielle et globale.

Les projets éducatifs territoriaux (PEDT) sont un des principaux outils dont disposent les communes pour impulser une politique locale en direction de la jeunesse. Ils ont été instaurés en 2013, à l'occasion de la mise en place d'une nouvelle organisation des rythmes éducatifs. Les PEDT permettent aux collectivités territoriales volontaires, dont les municipalités, de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent, entre les temps scolaires, péri et extra-scolaires, et consacrent le rôle de chef de file des municipalités en termes de politiques Jeunesse.

III. L'approche de l'ESCAL : construire avec et pour les jeunes du territoire

« En trente ans et neuf projets sociaux réalisés, nous avons acquis une certitude, celle que notre action n'a de sens, que parce qu'elle est résolument partagée ». C'est en ces mots que le président de l'ESCAL Jean-Marie BRAHIC résume l'ambition du nouveau projet social de l'ESCAL, et place le « faire ensemble » au cœur de ses objectifs.

En effet, le centre social souhaite pousser encore plus loin les logiques de coopération entre tous les acteurs du bassin de vie, et notamment s'agissant de la politique jeunesse. Dans le cadre du travail intercommunal que mène l'ESCAL avec les communes du bassin de vie, un réel besoin a été identifié concernant la jeunesse. En effet, à ce jour sur le territoire, seuls les jeunes marguerittois bénéficient d'une structure qui leur est dédiée, avec le Tita.

Afin d'apporter des réponses concrètes à ces besoins, l'ESCAL s'est inscrit dans la démarche d'une prestation de service Jeunes (Ps Jeunes), portée par la CAF. Sans être une finalité, la Ps Jeunes doit impulser une dynamique d'engagement citoyen chez les jeunes de 12 à 17 ans du territoire, avec l'engagement associatif comme porte d'entrée.

Concrètement, une série d'événements en direction sur les communes seront mis en place, imaginés avec les jeunes. Événements qui seront aussi l'occasion de mettre en valeur les infrastructures, au premier rang desquels les skate-parks et city-stades, qui constituent aujourd'hui les principaux lieux de rencontres et d'échanges des jeunes sur leurs villages.

Pour ce faire, le premier objectif du déploiement de la Ps Jeunes est de constituer un collectif de jeunes de toutes les communes capables de construire et défendre les actions. Fort d'un savoir-faire qui s'inscrit dans l'histoire des mouvements d'Éducation Populaire, l'ESCAL va mettre son expertise et son réseau associatif au service de ces jeunes et de leur émancipation.

Après deux années qui ont retardé cette ambition, 2022 doit être l'occasion de renforcer les liens qui unissent nos communes, en construisant ensemble une véritable politique en direction de la jeunesse de notre territoire.

¹ *Construisons ensemble un territoire au service des familles. Projet social 2022 – 2025*

LES JEUNES AIKIDOKAS « S'ÉCLATENT »!!!

Quand le sport va tout va. Telle est la maxime qui correspond le mieux au club d'Aïkido Marguerittes. Depuis le début de la saison, l'association est en pleine progression dans toutes les disciplines, que ce soit en Aïkido, en Aïkisanté, en Aïkiself et en Iaido.

Mais ceux qui battent le record, ce sont les jeunes qui, malgré la situation sanitaire, sont de plus en plus nombreux à passer la porte du dojo.

Est-ce parce que il n'y a pas de compétition, donc pas de concurrence entre les pratiquants-es et s'épanouissent sans stress, uniquement pour le plaisir ?

Est-ce parce que la vie du club s'apparente à une deuxième famille et que c'est bien de se retrouver ?

Ou est-ce parce que les activités ludiques et conviviales s'enchaînent répondant ainsi à une forte attente de proximité ?

C'est probablement tout ça à la fois.

Pour répondre aux attentes des parents et des jeunes, le club a décidé d'ouvrir dès 2022 une section AIKIBABY. Ce cours concernera les enfants de 3 à 5 ans. Ils pourront s'éveiller à l'Aïkido au moyen d'accessoires pédagogiques adaptés et



« s'éclater ». Favoriser le développement des enfants en terme de locomotion, de préhension, d'équilibration, de coopération, de retour au calme, etc... sera la feuille de route des animateurs, et notamment de Serge GRISSI, ceinture noire 5ème dan et diplômé d'Etat.

Essayer l'AIKIBABY en cours de saison, voilà une bonne idée car tout est prêt pour accueillir les Pitchouns.

Renseignements au 06 72 78 63 10 et sur aikido30@aikido30.fr



Le calendrier 2022 de MARGUERITTES GRS

Une nouvelle année commence et la boîte mail de l'association de GRS se remplit de manifestations diverses et variées.

- Janvier rime avec humanité et écocitoyenneté : les babies du club ont eu l'honneur de remettre la collecte de gourdes de compotes, le mercredi 19, au responsable de l'association « marathon pour la prématurité ».

- Février a été l'occasion de proposer des stages de perfectionnement aux compétitrices, durant les vacances d'hiver, afin de les préparer aux futurs championnats.

- Quant à mars, avril, mai et juin, leur musicalité va faire danser cordes, rubans, massues, ballons et cerceaux, le temps des compétitions. Nous sommes impatients de vous retrouver à ces dates et ces lieux pour soutenir les gymnastes marguerittoises :

Sections imposées et libres :

- Samedi 19 et dimanche 20 mars : compétition départementale à Pignan (Hérault)

- Samedi 2 et dimanche 3 avril : compétition régionale à Frontignan (Hérault)

- Samedi 4, dimanche 5 et lundi 6 juin : compétition nationale à Lormont (Gironde)

Sections Pré-jeunesses et jeunesses :

- Samedi 9 et dimanche 10 avril : compétition départementale à Beaulieu (Hérault)

- Samedi 14 et dimanche 15 mai : compétition régionale (lieu à définir).

- Puis, juin bien fleuri, vrai paradis, les festivités arrivent :

- Samedi 18 juin : gala de fin d'année

- Samedi 25 et dimanche 26 juin : Olympiades Marguerittoises.

Enfin toute l'année : instagram : [@marguerittesgrs](https://www.instagram.com/marguerittesgrs)

LES GABARANS en route pour de nouvelles aventures !

Bon pied bon œil et c'est reparti pour une nouvelle année ! L'envie est là, la pêche aussi ...et bien sûr toujours la bonne humeur. Alors peu avant 13h30, trois dimanches sur quatre rejoignez-nous sous le château d'eau de Marguerittes.

Consultez rando.gabaran.fr pour savoir ce qui vous attend.

Didier : 06 62 35 07 16



du sport à la une



Vous nous rejoignez quand ?

GV CLAIRE COUR

TEST ET VOUS !

Si tout le monde s'accorde sur le fait qu'avoir une activité physique et sportive est indispensable à notre bien-être et à notre santé, savons-nous pour autant la mesurer ? L'évaluer ? Quantifier son activité physique permet de mieux se connaître et d'ajuster sa pratique.

Avoir des points de repère : Évaluer sa condition physique revient à mettre un marqueur, à un instant T, sur sa force, son endurance, sa souplesse, sa coordination... Autrement dit, à avoir des points de repère pour petit à petit faire mieux. Mesurer sa capacité cardio-respiratoire permet, par exemple, d'évaluer rapidement son état de forme global. Solliciter régulièrement le système cardio-respiratoire par différentes activités permet de faire des efforts plus intenses, plus longtemps, avec une meilleure récupération, de se défouler et d'évacuer le stress.

Mais comment savoir où j'en suis ? Progresser n'est pas anodin et n'est pas qu'une question de performance. C'est aussi se faire plaisir, se donner les moyens de poursuivre durablement une activité physique et sportive, s'encourager, mieux se connaître. Notre corps est fait pour bouger. La preuve : les muscles représentent près de 60% de notre poids corporel.

TEST : QUEL EST VOTRE DEGRÉ D'ACTIVITÉ PHYSIQUE ?

En 10 minutes, ce questionnaire permet de prendre conscience de son degré réel d'activité physique. Il peut être refait régulièrement pour évaluer s'il y a eu ou non une progression.

MARGUERITTES RETRAITE SPORTIVE

l'assemblée générale



QUESTION	• 1 point	• 2 points	• 3 points	• 4 point	• 5 points
Quelle intensité d'activité physique votre travail quotidien requiert-il ?	Légère	Modérée	Moyenne	Intense	Très intense
En dehors de votre travail régulier, combien d'heures consacrez-vous par semaine aux travaux légers : bricolage, jardinage, ménage, etc. ?	1 à 2 heures	3 à 4 heures	5 à 6 heures	7 à 9 heures	10 heures et +
Combien de minutes par jour consacrez-vous à la marche ?	5 à 15 mn	16 à 30 mn	31 à 45 mn	46 à 60 mn	+ de 1 heure
Combien d'étages, en moyenne, montez-vous à pied chaque jour ?	Moins de 2	3 à 5 étages	6 à 10 étages	11 à 15 étages	16 et +
Pratiquez-vous régulièrement une ou des activités physiques ou récréatives ?	NON				OUI
À quelle fréquence pratiquez-vous l'ensemble de ces activités récréatives ?	1 à 2 / mois	1/semaine	2/semaine	3/semaine	4 et + / semaine
Combien de minutes consacrez-vous en moyenne à chaque séance d'activité physique ?	Moins de 15 mn	16 à 30 mn	31 à 45 mn	46 à 60 mn	+ de 1 h
Habituellement, comment percevez-vous votre effort	Très facile	Facile	Moyen	Assez difficile	difficile
TOTAL					

CALCUL DES RÉSULTATS

- Moins de 16 Inactif(ve) IL EST TEMPS DE VOUS Y METTRE ! GV Claire Cour peut vous aider ! inscription toute l'année
- Entre 16 et 32 Actif(ve) Félicitations ! consulter notre site, vous trouverez à coup sûr un créneau qui vous convient !
- Plus de 32 Très actif(ve) SUPER ! encouragez votre entourage, motivez le, parlez lui de GV CLAIRE COUR !

CONTACT gvclairecour 0624707528 email gv.clairecour@gmail.com

Fin janvier, MRS a tenu son Assemblée Générale, dans les locaux de l'ESCAL.

200 personnes se sont senties concernées par ce temps fort de l'association, soit en étant présentes soit par l'envoi de nombreux «pouvoirs».

Les divers compte - rendus ont mis en exergue la bonne vitalité de l'association qui a su, en cette période difficile au niveau sanitaire, s'adapter pour offrir à ses adhérents le plus d'activités possibles.

Les intervenants extérieurs, Monsieur Alain MARTINON président du Comité Départemental de la Retraite Sportive et Monsieur Alain MARCONNET président de l'Office Municipal des Sports, ont salué le dynamisme de l'association. Monsieur Rémi NICOLAS, Maire de Marguerittes a mis l'accent sur l'investissement de MRS dans les animations de la vie de la commune.

Si la saison passée nous n'avons pu profiter d'aucun moment de regroupement convivial entre nos adhérents, nous avons le projet d'organiser une journée festive dès que les circonstances le permettront et ce, nous l'espérons, avant l'été !

Fêtes et culture



Des ateliers adultes aquarelle et dessin de l'atelier Souffle d'Ange

SOUFFLE D'ANGE

Retour sur les ateliers de fin d'année 2021

Le thème de la banquise était à l'honneur pour les ateliers des mercredis des mois de novembre et décembre. A chaque période scolaire (entre deux périodes de vacances), Aurore propose un thème qui va guider toutes les productions artistiques, ce dernier a particulièrement été apprécié. Chaque thème est l'occasion de découvrir des univers, des dessins, des formes et des imaginaires différents. La nature est tellement riche que les sources d'inspirations ne manquent pas.

Pour commencer chaque participant a pu, à travers le dessin et la peinture acrylique, créer un paysage nordique illuminé de magnifiques aurores boréales. C'était l'occasion d'utiliser une brosse à dent, non pas pour se brosser les dents mais pour faire de jolies traces bien effiler qui rappelle ces somptueuses lumières. Bien d'autres techniques ont été abordées lors de la création de ces paysages nordiques.

Ensuite les pingouins sont arrivés sur la banquise, vous avez dû en apercevoir quelques troupes sur la page Facebook de Souffle d'Ange. Cette fois-ci nous avons utilisé de l'encre de Chine et le pastel gras, chacun a pu peindre ces oiseaux de façon spontanée pour leur donner un look personnalisé qui ne manque pas de caractère. Pour l'effet de la banquise, nous avons utilisé des bougies, non pour la faire fondre, mais bien pour lui donner cet aspect verglacé...

Puis la place a été donnée au majestueux ours polaire et à ses petits. Le travail s'est orienté davantage vers du dessin noir et blanc avec un crayon gris pour esquisser les ombres et lumières et l'estompes. Des techniques indispensables pour évoluer en dessin et améliorer le réalisme. Même les plus petits ont pu s'essayer à ces techniques de façon plus simple.

Ces ateliers à thème sont complétés de temps de peinture libre avec l'utilisation de la table palette inspirée de la pédagogie d'Arno Stern, peintre pédagogue. Cette installation dans l'atelier permet à chacun d'avoir un temps d'expression libre, où il n'y a pas de thème et où chacun peut peindre ce qu'il a envie sans jugement. Ce temps est toujours très apprécié de tous, il permet de lâcher prise et de s'exprimer de façon plus spontanée. Cette pratique est complémentaire des temps d'apprentissage qui demandent davantage de concentration pour appliquer les techniques proposées. Cette alternance permet à tous de trouver son bonheur dans ces ateliers d'arts plastiques du mercredi.

Des stages pour enfants sont aussi proposés pour ceux qui ne sont pas inscrits à l'année ou pour ceux qui sont inscrits mais qui souhaitent découvrir toujours plus de nouvelles créations et se perfectionner dans leurs pratiques. Les stages sont prévus sur les périodes de vacances scolaires.

Renseignement sur la page facebook
<https://www.facebook.com/souffledange.gonnot>
 ou 06 64 75 92 74 (Aurore).
 Atelier situé 2 rue de l'olivier à Marguerittes

Solidarité et Actions sociales



AMICALES RECONTRES

La salle Atlantide à l'ESCAL a résonné dernièrement, devant un public nombreux venu assister au spectacle chanté, donné par le groupe «LES UNS DIFFERENTS» du foyer Hubert PASCAL à Nîmes. Des applaudissements nourris crépitaient à chaque interprétation. Une ambiance chaleureuse et dynamique faisait oublier quelque peu la monotonie du moment.

Heureux de se retrouver, les adhérents du club «Amicales Rencontres», reprenaient en chœur les refrains. Comme il était agréable de vivre, ensemble, cette joie retrouvée !

Une part de galette des rois était remise à chaque personne présente, en partant, pour respecter les mesures sanitaires.

Bravo à ce groupe et à leur éducateur, dont la passion pour la musique est immense.

L'assemblée générale du club Amicales Rencontres aura lieu le samedi 5 mars 2022 à 11 heures, salle polyvalente Louis Picard. Si les mesures sanitaires le permettent elle sera suivie d'un repas.

Dimanche 6 mars à 15 heures, salle polyvalente, grand loto doté de nombreux lots : bons d'achat, jambon, paniers gourmands, etc 8 euros les 6 cartons

Décès : Odile SERRANO, cofondatrice du club en 1975 est décédée en janvier.

Elle en a assuré la présidence pendant de très nombreuses années, à la satisfaction de tous.

Sincères condoléances aux familles.

CLUB LI GENESTES DE LEDENON



Des journées bien animées



Les activités de notre association ont repris les lundis et jeudis après midi au mois de septembre pour des parties de boules, de cartes, de jeux de société ainsi que de petits lotos.

Le mardi 7 septembre, nos adhérents ont pu visiter la petite Venise Provençale à Martigues. C'était la 1ère journée organisée par le nouveau bureau de l'association. Un défi réussi...

Le samedi 13 novembre nos adhérents ont « balisé » dans le village de Lédénon le trajet de la 1ère édition de la VENI VICI sur le tracé historique de l'aqueduc romain de Nîmes. Une ambiance sympathique

entre les coureurs et leurs supporters.

Une après-midi dansante proposée également par notre club à Lédénon a remporté un vif succès pour ces premiers pas de danse depuis le début de la crise sanitaire.

Le 1^{er} mars 2022 une vente promotionnelle proposée par Pro confort sera organisée après un petit déjeuner offert par notre association. La démonstration finira à midi et le repas confectionné par un traiteur succédera à cette matinée.

Un loto est ensuite organisé par l'association pour finir agréablement cette journée.

Les rendez-vous :

Le 25 Les mars 2022 : Concours départemental de belote organisé par la fédération Générations Mouvement des aînés ruraux du Gard à la salle polyvalente Louis Picard. Il est ouvert aux adhérents de clubs affiliés à cette fédération. Il aura lieu si l'arrêté municipal du 10 janvier est levé.

Le samedi 26 mars 2022 : Assemblée Générale avec repas si l'arrêté municipal du 10 janvier 2022 n'est plus en vigueur.

Le dimanche 27 mars 2022 : Fête du Printemps avec un loto ouvert à tous à la salle polyvalente Louis Picard.

Solidarité et Actions sociales

LE NID D'ELLES AU NOËL DES BAMBINS !



Le Noël des bambins 2021

C'était une première participation pour l'association Le Nid d'Elles, ce samedi 18 Décembre 2021 au Noël des Bambins de Marguerittes !

Pour les nombreux visiteurs, après la traversée des arènes et ses multiples activités sur le thème de Noël, il y avait aussi, bien au chaud en salle, sur des tapis (installés par les offices que nous remercions) Lætitia, Nicole et Anne, prêtes à raconter des histoires de Noël en Langue des Signes pour bébés.

La langue des signes pour bébés est un outil de plus en plus pratiqué dans notre métier d'Assistante Maternelle (suite à plusieurs formations). Cela permet de communiquer, dès son plus jeune âge avec l'enfant, en attendant qu'il commence à prononcer ses véritables premiers mots.

Les histoires contées en Langue des Signes pour bébés permettent aussi d'attirer l'attention de l'enfant qui parfois « décroche » le long d'un conte.

Les mots de l'histoire racontée ne sont pas tous signés mais nous suivons un fil conducteur. Cette année, nous avons emprunté les livres de Noël à la médiathèque de Marguerittes que nous remercions. Ces ouvrages concernaient.. un public un peu plus large que les 0/3 ans.

Après quelques séances de répétition en soirées, notre trio s'est lancé dans l'aventure de l'histoire signée ainsi que 2 chansons : « L'as-tu vu ? » et « Petit papa Noël » bien sûr !!!

Jusqu'à la fin de l'après-midi, avec l'aide de bénévoles (que nous remercions), « Le petit renne du Père Noël » ; « Bonjour Père Noël » ; « Le merveilleux Noël de Plume » ; « Pas de cadeaux pour les bêtes » ; « Joyeux Noël petite souris » ; « Plume et les cadeaux de Noël » ont conquis un public non seulement d'enfants mais aussi de parents.

Fortes de ce succès et de ces moments très conviviaux, nous réitérerons notre participation au Noël des Bambins 2022 !

Mail : lenidelles@gmail.com / Blog : lenidelles.blogspot.com

<https://www.facebook.com/lenidelles/> La présidente : Sirvent Laetitia 06 85 85 84 67

HUMMM.... LES BONNES CRÊPES DE L'APAE LEDENON !

Les membres du bureau de l'APAE de Lédénon s'adaptent au contexte sanitaire, et travaillent autour de projets en collaboration avec les enseignants de l'école.

La crêperie mensuelle est maintenue et sera proposée à la sortie des écoles chaque mois jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les papilles des petits et des grands s'en réjouissent !

Le traditionnel carnaval du printemps sera revisité, et afin de s'adapter aux restrictions sanitaires et au protocole en vigueur dans les établissements scolaires, cette action sera mise en place au sein des écoles.

L'APAE remercie l'ensemble des parents d'élèves pour leur investissement et compte sur leur présence pour les futurs événements.

La crêperie de l'APAE

- Le vendredi 25 mars ;
- Le vendredi 22 avril ;
- Le vendredi 20 mai.

Horaires : de 16h à 18h (devant le local des boulistes).

LA CRÊPERIE
DE L'APAE



Solidarité et Actions sociales



CULTIVONS LA MARGUERITE !

« Cultivons la marguerite », est une association marguerittoise qui a pour objet de « favoriser les bonnes pratiques de jardinage et de développement durable et les échanges entre jardiniers amateurs dans la convivialité ».

Si, en ces temps de pandémie l'association a dû annuler le troc de plantes d'avril 2020, les trocs de mai et octobre 2021 ont pu être organisés dans des conditions sanitaires strictes. Ils ont connu une belle affluence sous le regard bienveillant de Bernard Pical, qui a prodigué de précieux conseils aux participants.

Outre le fait d'être gratifiés de leur travail de préparation de leurs plantes à travers les échanges effectués, les étaliers ont pu procéder aussi, comme à chaque fois, à des échanges sur leurs pratiques et leurs astuces en matière de

bouturage, de plantation et d'entretien des végétaux.

L'hiver étant passé, les amoureux de verdure et de fleurs ont commencé la préparation de leurs futurs échanges qui interviendront à Marguerittes (place Alphonse Martin) lors du

25ème Troc de plantes le dimanche 15 mai 2022

qui, nous l'espérons, pourra se dérouler dans une convivialité festive retrouvée.

*Renseignement, inscription par courriel :
cultivons.lamarguerite@yahoo.fr*

Association LI COUTE NEGRE

Les activités ont continué le vendredi 10 décembre par une sortie au Perthus et à la Jonqueira, une quarantaine de nos adhérents y ont participé et ont pu réaliser les premiers achats de Noël. D'autres, ont préféré aller au Pasino de la Grande Motte pour participer à un repas-spectacle. Les 12 et 19 décembre, la chorale de notre club « Le Chœur de Marguerittes » s'est produite respectivement en l'église de Marguerittes et chez les Clarisses à Nîmes. Le jeudi 23 décembre, nous avons offert un goûter de Noël, certains administrateurs se sont costumés pour accueillir les adhérents qui ont beaucoup apprécié cette initiative. Toute l'après-midi s'est déroulée avec un fond musical de musiques de Noël.

Depuis le jeudi 13 janvier, et conformément à l'arrêté municipal du 10 janvier, les adhérents partent à la fin de l'après-midi avec leur goûter dans un sachet.

L'assemblée générale prévue le 30 janvier a été reportée au samedi 26 mars dans les mêmes conditions. Une nouvelle convocation sera adressée en temps voulu.

- Le 25 mars 2022 : Concours départemental de belote organisé par la fédération Générations Mouvement des aînés ruraux du Gard à la salle polyvalente Louis Picard. Il est ouvert aux adhérents de clubs affiliés à cette fédération. Il aura lieu si l'arrêté municipal du 10 janvier est levé.

- Le samedi 26 mars 2022 : Assemblée Générale avec repas si l'arrêté municipal du 10 janvier 2022 n'est plus en vigueur.

- Le dimanche 27 mars 2022 : Fête du Printemps avec un loto ouvert à tous à la salle polyvalente Louis Picard.

Mr Jean- Marie HENON, Président de l'association est à votre disposition pour tout renseignements ainsi que pour prendre vos adhésions pour un prix de 15€ à l'année assurance comprise. Tel : 06 71 52 21 85





Johanna KANON, à l'écoute et bienveillante pour l'avenir de jeunes

L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE DES JEUNES : le regard de Johanna KANON

ESCAL : Bonjour Johanna, est-ce que tu peux déjà présenter très concrètement le rôle de la Mission Locale ainsi que tes missions au sein de celle-ci ?

Johanna Kanon : Je suis arrivée à la Mission Locale en septembre 2005, j'ai été recrutée sur un dispositif nouveau qui s'appelait le CIVIS, un accompagnement renforcé bien spécifique afin d'amener des jeunes vers l'emploi. J'ai été tout de suite affectée sur Marguerittes à l'ESCAL où il y avait déjà une permanence de la Mission Locale, et je partageais mon temps avec l'antenne de Saint-Gilles. Le cœur de métier de la Mission Locale est d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans, déscolarisés ou en voie de déscolarisation. Ça, c'est le cœur de la Mission Locale ! Il n'y a pas d'autres prérequis, on peut s'inscrire à la Mission Locale sans obligation, sans papiers... En Mission Locale, ce n'est qu'au moment d'ouvrir l'accès aux droits qu'il faut fournir un document d'identité. Mais sinon, on peut être reçu dès lors que l'on a moins de 26 ans, que l'on est plus soumis à l'obligation scolaire et qu'on veut trouver du travail, une formation ou un contrat d'apprentissage et que l'on n'a plus de projet. On a énormément de jeunes qui arrivent en Mission Locale sans savoir du tout ce qu'ils veulent faire. Tout cela correspond au volet «insertion professionnelle» de notre travail. L'autre moitié de mon travail correspond au volet «insertion sociale», qui vient en complémentarité avec le premier volet, car l'idée de la Mission Locale est d'aider les jeunes de manière globale. On les aide aussi à avoir accès à la santé, au logement, à la mobilité, aux loisirs, à la citoyenneté...

Notre équipe de Mission Locale s'est agrandi à mesure que les politiques publiques en direction des jeunes ont pris de l'importance, ce qui nous a permis de développer des spécificités autour des différentes thématiques. Néanmoins, lorsqu'un jeune se tourne vers la Mission Locale, il est pris en charge par un conseiller référent, et en cette qualité, lui fait des propositions et l'accompagne en fonction de ses besoins et de sa demande. Depuis 2005, je suis une conseillère généraliste, c'est-à-dire que je reçois tous les jeunes et

je peux les orienter par la suite sur tel ou tel dispositif qui va leur permettre d'avancer sur leur projet.

Escal : Concernant ton parcours personnel, est-ce que ton cursus de formation te prédestinait à occuper un tel poste ?

J.K : J'ai une maîtrise de Droit Pénal, et j'ai débuté ma carrière comme juriste. Et en fait, comme beaucoup de jeunes au sortir de la fac, je ne savais pas tellement ce que je voulais faire. Le Droit, cela disait bien mais pas plus que ça, et c'est pour ça que je suis allé en Mission Locale. J'ai été reçu par celui qui est aujourd'hui mon responsable. J'ai pu découvrir ce qu'était un conseiller en insertion professionnelle, et au travers de ce premier contact, j'ai rapidement su que c'était ce que je voulais faire. A la suite de cela, j'ai eu d'autres expériences, mais dès que j'ai eu l'opportunité d'être recrutée à la Mission Locale, je l'ai saisie. J'ai été, au départ, formée avec ma collègue de Saint-Gilles qui m'a prise sous son aile et qui m'a expliqué le fonctionnement du poste. Et en plus, j'ai eu la chance d'être sur des lieux en dehors de la Mission Locale «siège». En étant sur Marguerittes et Saint-Gilles, j'ai été accueillie dans d'autres structures, à savoir un centre social et une maison d'emploi à Saint-Gilles, ce qui m'a permis de côtoyer des professionnels qui faisaient de l'insertion ou de l'animation socio-professionnelle en dehors de la Mission Locale, cela a considérablement enrichi mon expérience.

Lorsque je suis arrivée à l'ESCAL, j'avais un bureau où j'accueillais toutes les personnes, pas uniquement les jeunes sans emplois, mais il y avait aussi un accueil-café le matin. Cet accueil était totalement différent des conditions dans lesquelles on m'avait missionné au départ pour travailler à la Mission Locale, c'est-à-dire, accueillir des jeunes de 16 à 25 ans en entretien dans un bureau pour leur proposer un dispositif d'accompagnement renforcé. A côté de cela, j'ai côtoyé des professionnels qui accueillaient des personnes avec des demandes totalement différentes, parfois formalisées au milieu d'autres



choses plus personnelles, et cela m'a, là aussi, enrichie professionnellement. C'est une vraie richesse que d'avoir côtoyé d'autres structures. Encore aujourd'hui, je suis à la fois sur le centre social ESCAL et sur le CCAS de Marguerittes, tout en ayant un lien avec le siège de la Mission Locale. Je pense que c'est important d'avoir ce panel de professionnels autour de soi.

Escal : Quels sont les prérequis pour devenir conseiller en insertion professionnelle (CIP), et quels profils on peut trouver au sein d'une équipe de Mission Locale ?

J.K : Je ne viens pas moi-même d'une formation sociale ou psycho, et d'ailleurs, le métier de conseiller en insertion professionnelle (CIP) n'est pas un métier réglementé, dans le sens où, contrairement au métier d'assistante sociale par exemple, on n'a pas besoin d'un diplôme d'Etat pour exercer. C'est un métier qui, par contre, se professionnalise de plus en plus, avec un nombre grandissant de CIP qui sont diplômés. Mais dans les équipes de Missions Locales, on a toute sorte de profils, on a notamment des personnes qui sont spécialisées dans la relation avec les entreprises, et qui viennent de l'intérim.

« ...l'important c'est d'être à l'écoute, d'être bienveillant, d'essayer d'aller chercher ce qu'il peut y avoir de positif chez un jeune, de le mettre en confiance »

Escal : Tu disais que tu recevais des personnes dans l'optique de les insérer professionnellement et socialement, mais tu évoquais aussi le fait que les problématiques personnelles se mêlaient parfois aux demandes formelles d'insertion... Je suppose qu'il faut avoir une véritable fibre sociale pour exercer un tel métier ?

J.K : Alors, c'est vrai, mais cela dit, nous n'avons pas toujours affaire à des jeunes socialement marginalisés. Le premier critère pour entrer en Mission Locale c'est avoir l'âge requis, c'est-à-dire être un jeune, donc à partir de là, effectivement on a une grande diversité de profils. On a beaucoup de jeunes qui vivent encore chez leurs parents n'ayant pas de difficultés d'ordre social. Cela dit, effectivement, la majorité des jeunes qui se tournent vers la Mission Locale sont peu qualifiés. On a aussi des jeunes qui ont des soucis de santé (psychiatriques, liés à des addictions...) et parfois des jeunes qui sont carrément à la rue. Nous sommes confrontés à tout type de personnes, l'important c'est d'être à l'écoute, d'être bienveillant, d'essayer d'aller chercher ce qu'il peut y avoir de positif chez un jeune, de le mettre en confiance. On n'est pas là pour sanctionner le jeune, il n'y a pas d'obligations à venir en Mission Locale.

Escal : Tu nous disais que tu travaillais essentiellement sur le centre social et sur le CCAS de Marguerittes. Qu'est ce que tu peux nous dire des spécificités de ce territoire quant à l'insertion professionnelle des jeunes ?

J.K : J'ai la chance d'être sur ce territoire depuis plus de 15 ans, donc je le connais bien, et la force de mon travail à Marguerittes c'est la démarche partenariale. Je ne passe jamais une journée en étant toute seule dans mon bureau sans avoir fait appel à un partenaire du territoire, que ce soit le centre social, la maison « France services », le chantier d'insertion, le service de prévention spécialisée ou la Mairie. Mais je suis aussi très en lien, parce que c'est ma spécialité au sein de la Mission Locale, avec des centres de formation en apprentissage (CFA), et notamment avec le CFA de Marguerittes et la Maison familiale rurale (MFR). C'est une vraie richesse, parce que la réponse est globale, partenariale et multidisciplinaire, pour pouvoir répondre au mieux aux attentes des jeunes.

Escal : Sur ce territoire, comment tu perçois la place de l'ESCAL dans le parcours des jeunes, comment tu peux t'appuyer sur le centre social dans le cadre de tes missions ?

J.K : Quand je suis arrivé à l'ESCAL, c'était un accueil un peu différent, mais la force c'était le lien avec le collège. A cette époque-là, il y avait un groupe repéré de très jeunes mineurs qui avaient fréquenté le collège et l'ESCAL, et qui même déscolarisés, continuaient à fréquenter l'ESCAL. Le fait qu'ils soient encore repérés sur le centre social, a permis de les ramener à la Mission Locale et d'entamer des démarches d'insertion. L'ESCAL fait partie des points d'appui que nous avons pour aller à la rencontre des jeunes. L'autre aspect essentiel de notre collaboration avec l'ESCAL, mais aussi avec tous les autres partenaires qui nous font confiance, c'est qu'ils parlent de la Mission Locale, ils permettent de faire le lien avec nous.

Au-delà de ça, l'ESCAL offre un tel panel de services en termes d'accueil! Il y a le volet « familles » qui permet de faire le lien avec les parents, qui ont un rôle clef pour permettre à un jeune de venir en Mission Locale. On a une vision partagée des situations, cela permet de gagner en efficacité, de promouvoir l'offre de services de la Mission Locale, et in fine de permettre à tous les jeunes d'y avoir accès, parce que c'est un droit.

« ...je souhaite vraiment que l'offre de transport, encore trop limitée, se développe considérablement sur le territoire pour favoriser l'accès des jeunes à l'emploi. »

Escal : Quel est ton regard sur l'évolution de ce territoire en 15 ans de travail au regard des problématiques que tu traites ?

J.K : J'ai démarré à la fois à Marguerittes et à Saint-Gilles, deux communes avec des problématiques différentes. Marguerittes ce n'est pas repéré comme une commune avec un quartier en difficulté, avec une saisonnalité agricole... On n'a pas la même population, les mêmes problématiques, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de jeunes en difficulté. Et c'est là toute la complexité des situations individuelles, car bien souvent, les difficultés trouvent leur racine au sein des familles, dans le foyer. Et donc il faut être capable de les repérer et de les traiter. Marguerittes est quand même une commune où il fait bon vivre, où il y a beaucoup de services sur place, mais où il n'est pas évident d'aller chercher les jeunes en difficulté. C'est pour cette raison que les partenariats sont particulièrement importants, notamment avec le collège, pour que l'on puisse repérer ces jeunes en décrochage sans qu'il y ait de rupture. En plus, nous avons un nouveau levier, avec l'obligation de formation pour les jeunes de 16-17 ans, et c'est la Mission Locale qui assure cette obligation de formation. Pour nous, plus on récupère le jeune tôt, mieux c'est pour l'accompagner.

Escal : Est-ce que tu reçois uniquement des jeunes de Marguerittes ou tu en reçois aussi venant d'autres communes alentours ?

J.K : Oui je reçois aussi des jeunes de Bezouze, Cabrières, Lédénon, Poulx Saint-Gervasy et Sernhac. Et on se rend compte que pour les jeunes de ces communes-à, se pose le problème de la mobilité, même pour les jeunes de Marguerittes. Pour travailler dans certains secteurs, les horaires sont souvent décalés, donc c'est compliqué. En ce sens, je souhaite vraiment que l'offre de transport, encore trop limitée, se développe considérablement sur le territoire pour favoriser l'accès des jeunes à l'emploi.



ELECTION 2022 Nouvelle carte d'électeur

Un QR Code pour accéder à toutes vos démarches.

En vue de la prochaine élection présidentielle et des législatives de 2022, la nouvelle carte électorale envoyée à chaque électeur inscrit sur les listes électorales est dotée d'un QR code. En scannant ce QR code, vous accédez directement à l'ensemble des démarches utiles sur le site dédié aux élections du ministère de l'Intérieur. Vous pouvez également consulter des informations générales sur les élections : rôle, finalité du vote et modes de scrutin.

À quoi sert ce QR code ?

Le QR code qui figure sur les nouvelles cartes électorales renvoie au site :

elections.interieur.gouv.fr vous permettant d'accéder à l'ensemble des démarches liées aux élections. Vous pouvez ainsi facilement :

- vérifier votre situation électorale ;
- trouver votre bureau de vote ;

- vous inscrire en ligne, jusqu'au 2 mars 2022, sur les listes électorales ;
 - effectuer une demande de procuration en cas d'absence le jour du scrutin ;
 - vérifier à qui vous avez donné procuration ou qui vous a donné procuration.
- Ce QR code est le même pour toutes les cartes et pour tous les électeurs. Il n'y a aucune collecte de données personnelles. Il ne sert qu'à orienter l'usager vers le portail internet dédié aux élections du ministère de l'Intérieur.

À savoir : pour vous procurer votre nouvelle carte électorale, vous n'avez aucune démarche à faire si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales. Elle vous sera envoyée à votre domicile par votre mairie.

Sur la nouvelle carte électorale, votre numéro national d'électeur a été mis en valeur. Ce numéro est désormais nécessaire pour établir une procuration.

Procuration de vote : ce qui change en 2022

Vous prévoyez un voyage en avril prochain ? Vous souhaitez faire une procuration pour qu'un électeur vote à votre place à l'élection présidentielle des 10 et 24 avril 2022 ? Vous pouvez désormais donner procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune que la vôtre. Toutefois, la personne désignée pour voter à votre place (mandataire) devra toujours voter dans le

bureau de vote où vous êtes inscrit.

Comment faire la procuration ?

Vous pouvez établir une procuration de 3 manières :

- En ligne, avec le téléservice www.maProcuration.gouv.fr. Après avoir rempli le formulaire en ligne, vous recevrez une référence d'enregistrement « Maprocuration ». Vous devrez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une gendarmerie ou un consulat. Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement et votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport...). Vous recevrez un courriel de votre mairie vous informant que votre procuration est bien enregistrée, quelques minutes après la vérification de votre identité.

- Avec le formulaire disponible sur le site www.servicepublic.fr. Vous devez le remplir et l'imprimer. Ensuite, vous devrez obligatoirement aller en personne dans un commissariat de police, une gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence ou un consulat. Vous devrez remettre votre formulaire et présenter votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport...).

- Avec le formulaire (Cerfa n° 12668*03) disponible au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal ou au consulat. Vous devrez le remplir à la main sur place et présenter en personne votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport...).

LE CHEQUE ENERGIE

Le chèque énergie sert à vous aider à **payer les dépenses suivantes** :

- **Factures d'énergie et achat de combustible** (électricité, gaz naturel ou pétrole liquéfié, fioul domestique, bois, biomasse ou autres combustibles pour l'alimentation du chauffage ou production d'eau chaude)
- **Charges d'énergie incluses dans votre redevance (sorte de loyer)**, si vous êtes logé dans un logement-foyer : Établissement proposant des logements loués en tant que résidence principale, comportant à la fois des locaux privés meublés ou non (chambre, le plus souvent) et des locaux communs (exemple : blanchisserie, cantine...). Lorsqu'il est destiné à des personnes âgées majoritairement autonomes, le logement-foyer est appelé résidence autonomie. ou dans un autre établissement. Les établissements concernés sont les établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes ou non (Ehpad ou EHPA), résidence autonomie, établissement ou unité de soins de longue durée (ESLD ou USLD).

• Certains travaux ou dépenses énergétiques pour votre logement

Le chèque énergie est attribué **sous conditions de ressources**. L'administration fiscale établit chaque année la liste des bénéficiaires en fonction du revenu fiscal de référence (RFR) du ménage et de la composition du foyer.

Si vous êtes éligible vous n'avez aucune démarche à faire. Vous recevrez automatiquement votre chèque énergie par courrier entre le 29 mars et le 30 avril 2022, à la dernière adresse indiquée à l'administration fiscale.



Horaires de l'ESCAL

Lundi :
8h-12h / 14h-18h
Mardi :
8h30-12h / 15h-19h30
Mercredi :
8h-12h / 13h30-18h30
Jeudi :
8h30-12h / 14h-18h30
Vendredi :
8h30-18h30
Samedi :
8h30-12h30
(périodes scolaires)



Inscription

Jeudi de 15h30 à 18h30 (toute l'année)
Samedi de 8h30 à 12h30 (périodes scolaires)
Ou sur rendez-vous

Rédacteurs : Adrien PEGUION, Delphine PESSAN, Sylvain ROUSSEL, Aikido Marguerittes, Les Gabarans, Marguerittes GRS, GV Claire Cour, Marguerittes Retraite Sportive, Souffle d'ange, Amicales Rencontres, Li Genestes, Nid d'Elles, APAE Lédenon, Cultivons la marguerite, Li Coute Negre.

Crédits photos : ESCAL, Abobe Stock, Associations référencées dans les articles ci-dessus.

Numéro ISSN : 1638 - 66 55

